

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ D'ANTOINE-LABELLE

Procès-verbal du conseil des maires et des mairesses de la municipalité régionale de comté d’Antoine-Labelle, tenu à la salle des Préfets, édifice Émile-Lauzon, 405, rue du Pont à Mont-Laurier, le 27 février 2024, à 10 h 00, la séance ordinaire ayant été convoquée selon les dispositions de la réglementation en vigueur.

Sont présents et forment le quorum requis :

M. Normand St-Amour, maire de Chute-St-Philippe
Mme Diane Sirard, mairesse de Ferme-Neuve
M. Michel Dion, maire de Kiamika
M. Yves Bélanger, maire de La Macaza
M. Pierre Flamand, maire de Lac-des-Écorces
M. Nicolas Pentassuglia, maire de Lac-du-Cerf
M. Michel Chouinard, maire de Lac-Saguay
Mme Colette Quevillon, mairesse de Lac-Saint-Paul
M. Jacques Allard, maire de l'Ascension
M. Daniel Bourdon, maire de Mont-Laurier
M. André-Marcel Évéquoz, maire de Mont-Saint-Michel
Mme Francine Létourneau, mairesse de Nominigue
M. Pierre Gagné, maire de Notre-Dame-de-Pontmain
M. David Cyr, maire de Notre-Dame-du-Laus
M. Denis Lacasse, maire de Rivière-Rouge
M. Luc Diotte, maire de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles
Mme Jocelyne Lafond, mairesse de Sainte-Anne-du-Lac

Mme Myriam Gagné, greffière trésorière adjointe et directrice générale adjointe et Mme Karine Labelle, adjointe administrative à la direction générale, sont également présentes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet, M. Daniel Bourdon, ouvre la séance à 10 h 08.

À l’ouverture de la séance, MM. Yves Bélanger, Jacques Allard et Normand St-Amour sont absents.

MM. Yves Bélanger, Jacques Allard et Normand St-Amour viennent siéger, il est 10 h 10.

RÉSOLUTION MRC-
CC 15487-02-24

ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Denis Lacasse et résolu à l'unanimité d’adopter l’ordre du jour tel que présenté, en y ajoutant toutefois le(s) point(s) suivant(s) :

- Information quant à l’abattoir *Les viandes du Pontiac*

ADOPTÉE

M. Luc Diotte quitte la séance il est 10 h 10.

RÉSOLUTION MRC-
CC 15488-02-24

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MRC
DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 JANVIER 2024**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par Mme Diane Sirard et résolu à l’unanimité d’adopter tel que déposé le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la MRC d’Antoine-Labelle du 23 janvier 2024.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CC 15489-02-24

**INFORMATION SUR LE PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ
ADMINISTRATIF DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
11 JANVIER 2024**

Il est proposé par M. Michel Chouinard, appuyé par M. Pierre Gagné et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le procès-verbal du Comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle de la séance ordinaire du 11 janvier 2024. tel que rédigé.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

Aucun contribuable ne se manifeste.

RÉSOLUTION MRC-
CC 15490-02-24

DÉPÔT DES COMPTES-RENDUS ET PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par Mme Jocelyne Lafond, appuyé par M. David Cyr et résolu à l'unanimité d’accepter pour dépôt les procès-verbaux et les comptes-rendus suivants :

- Compte-rendu du comité régional patrimoine | 22 août 2023
- Compte-rendu du comité de sécurité publique | 25 octobre 2023
- Compte-rendu du comité jeunesse AD_VISION | 15 janvier 2024
- Procès-verbal du conseil d'administration CLD d'Antoine-Labelle | 13 décembre 2023
- Procès-verbal du comité d'investissement commun (FLI-FLS) | 24 janvier 2024.

ADOPTÉE

M. Luc Diotte revient siéger, il est 10 h 12.

RÉSOLUTION MRC-
CC 15491-02-24

**RAPPORT D'ASSIDUITÉ DES DÉLÉGUÉS(ES) DE LA MRC
D'ANTOINE-LABELLE**

Il est proposé par M. Yves Bélanger, appuyé par Mme Francine Létourneau et résolu à l’unanimité d’accepter pour dépôt le rapport annuel sur l’assiduité des délégués(es) de la MRC d’Antoine-Labelle aux différents comités de la MRC d’Antoine-Labelle et à divers organismes pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

ADOPTÉE
